



GARDERIE MUNICIPALE

35470 PLÉCHATTEL

Année Scolaire 2011/2012

FICHE D'INSCRIPTION

Père :

Nom

Prénom

Adresse

N° de téléphone

▪ Domicile :

▪ Portable :

▪ Travail :

Mère :

Nom

Prénom

Adresse

N° de téléphone

▪ Domicile :

▪ Portable :

▪ Travail :

Enfant(s) à inscrire à compter du :

Nom Prénom	Date de naissance	École fréquentée	Classe
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Fréquentation de la garderie :

Régulière

Lundi matin soir

Mardi matin soir

Jeudi matin soir

Vendredi matin soir

Occasionnelle

En cas de fréquentation occasionnelle, il serait souhaitable, dans la mesure du possible, de prévenir les animatrices de la garderie quelques jours à l'avance afin qu'elles puissent connaître le nombre de goûters ou de petits déjeuners à servir.

En cas d'accident grave survenant à votre enfant à la garderie, autorisez-vous l'animatrice de la garderie à prendre pour vous les mesures d'urgence qu'elle estimera nécessaires (appel du médecin, éventuellement transfert à l'hôpital ou à la clinique).

OUI

NON

Si oui, indiquer à quel hôpital ou à quelle clinique conduire l'enfant en cas d'urgence :

N° de sécurité sociale :

Nom de votre assurance scolaire :

N° de police :

Nom de votre médecin traitant :

N° de téléphone :

Votre(vos) enfants présentent-il(s) des allergies à certains médicaments ?

OUI

NON

Si oui précisez lesquels :

Observations particulières à signaler :

Personne à joindre dans l'impossibilité de contacter les parents :

Nom : Prénom :

Adresse : N° de téléphone :

Lu et approuvé
Signature des parents

GARDERIE MUNICIPALE DE PLECHATTEL

REGLEMENT

La Garderie Municipale est située rue des Trois Soleils. Les employées sont chargées de conduire les enfants le matin de la garderie à l'école et le soir de l'école à la garderie.

Horaires de fonctionnement :

Le matin de 7 heures à 8 heures 50

Le soir de 16 heures 25 à 19 heures

Tarifs année 2011 :

Matin

7 heures – 8 heures 50 : 2,30 € avec petit déjeuner

7 heures – 8 heures 50 : 1,30 € sans petit déjeuner

Le petit déjeuner est servi jusqu'à 8 heures 15. Il se compose, au choix, de céréales ou biscuits type « petit déjeuner », lait, cacao et jus de fruit.

En aucun cas les parents ne peuvent fournir leur propre petit déjeuner.

Soir

16 heures 25 – 18 heures : 1,80 € goûter compris

16 heures 25 – 19 heures : 2,80 € goûter compris

En cas de retard des parents à l'école le soir, les enfants seront conduits à la garderie. Cette présence à la garderie, même de courte durée, sera facturée 1,65 €.


La garderie est un service proposé aux familles, il n'a pas de caractère obligatoire. Le comportement des enfants doit être irréprochable envers :

- le personnel
- les autres enfants
- le matériel et les locaux

Le personnel étant responsable des enfants pendant les temps de garderie, les enfants doivent respecter les exigences éducatives dans un souci de bien être collectif.

En aucun cas, les parents ne peuvent venir récupérer leur enfant, sur ce temps, sans en avertir un des adultes de l'équipe d'encadrement.

Inscriptions et renseignements à la garderie aux heures d'ouverture ou à la Mairie.

 02.99.57.45.81